



## GUIDE D'ACCUEIL CPC 3

PROGRAMME DE  
RÉADAPTATION INTENSIVE

*Douglas*  
INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MENTALE / MENTAL HEALTH UNIVERSITY INSTITUTE

[www.douglas.qc.ca](http://www.douglas.qc.ca)

# BIENVENUE

Toute l'équipe traitante vous souhaite la bienvenue au Programme de réadaptation intensive CPC 3. L'objectif de ce programme est d'augmenter votre qualité de vie, et de vous aider à mener une vie encore plus satisfaisante et productive.

Les membres de l'équipe traitante travailleront avec vous pour développer un plan de réhabilitation qui répondra à vos besoins. Ce plan de réhabilitation est basé sur une évaluation rigoureuse de vos forces et de vos habiletés en vue de vous permettre de réintégrer la communauté avec succès.

Ce manuel est à vous. Il contient de l'information qui vous sera utile durant votre séjour au CPC 3. Nous nous engageons à vous procurer un environnement sécuritaire et accueillant qui sera propice au changement. Vous apprendrez et réapprendrez les notions nécessaires pour réintégrer la communauté.



# L'ÉQUIPE TRAITANTE

À votre arrivée au CPC 3 et tout au long de votre séjour, vous serez soumis à un processus d'évaluation. L'évaluation sert à élaborer votre plan de réhabilitation, à évaluer votre progrès et à déterminer le moment auquel vous serez prêt à reprendre votre place dans la communauté. Ces évaluations peuvent prendre plusieurs formes : observations par les membres de l'équipe traitante, données prises au cours des rencontres individuelles et de groupe ainsi que des questionnaires remplis par vous et les membres de l'équipe traitante.

L'équipe traitante chargée de vous offrir différents services est constituée du personnel suivant :

- un infirmier ou un infirmier auxiliaire primaire
- un psychologue
- un travailleur social
- un assistant en réadaptation
- un psychiatre
- un agent de modification du comportement
- un enseignant
- un membre du personnel d'une autre discipline, selon vos besoins

L'équipe traitante vous rencontrera régulièrement afin de discuter de votre plan de réhabilitation, d'évaluer votre progrès et de discuter des modifications à faire, s'il y a lieu. L'infirmier ou l'infirmier auxiliaire primaire jouera un rôle très spécifique. Il a la responsabilité de veiller à ce que votre PII (plan d'intervention individualisé) soit développé, effectué et révisé régulièrement. De plus, cette personne répondra aux questions ou préoccupations que vous pourriez avoir.



# COMPOSANTES DU PROGRAMME

## Habiletés quotidiennes

- Établir un budget (individuel)
- Prendre soin de soi
- Veiller à son hygiène et à l'entretien de sa chambre
- Cours de cuisine
- Cours sur la lessive
- Entraînement à l'utilisation des transports en commun

## Activités récréatives et de loisirs

- Groupe cinéma
- Bingo
- Centre de loisirs
- Les Serres

## Groupes de thérapie psychosociale

- Thérapie cognitivo-comportementale
- Réinsertion dans la communauté
- Gestion des symptômes
- Gestion des médicaments
- Consommation abusive (toxicomanie)
- Résolution de problèmes interpersonnels
- Estime de soi
- Remédiation cognitive
- Entrevue motivationnelle
- Formation académique

## Rencontre communautaire hebdomadaire

Tous les lundis à 9h45. Votre présence est essentielle.

## Séances individuelles

En plus des groupes et des cours qui vous sont offerts, vous participerez à des séances individuelles. Ces séances peuvent prendre plusieurs formes (selon vos besoins) comme une assistance psychologique, des thérapies spécifiques ou des entrevues avec votre infirmier principal.



# RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

## Hygiène et entretien de la chambre

Le fait de veiller à votre hygiène personnelle et à l'entretien de votre chambre est très important. Vu le nombre élevé de participants dans notre Unité et le nombre restreint d'installations, nous vous assignerons un moment particulier de la journée (matin ou soir) pour faire votre toilette (douche/bain). Il est important de respecter votre horaire.

## Médicaments

Les médicaments sont généralement distribués aux heures suivantes :

**8 h - 8 h 30**

**11 h 30 - 12 h**

**16 h 30 - 17 h**

**20 h 30 - 21 h 15**

Il se peut que l'on vous demande de participer au Programme d'automédication.

## Programme de gestion du comportement

Au besoin, un programme de gestion du comportement vous aidera à développer, maintenir et pratiquer des comportements et compétences qui vous permettront de retourner dans la communauté.

## Repas

Déjeuner	<b>8 h - 8 h 30</b>
Dîner	<b>12 h - 12 h 30</b>
Souper	<b>17 h - 18 h</b>
Collation	<b>10 h - 10 h 15</b> <b>15 h - 15 h 15</b> <b>20 h - 20 h 30</b>

Il est important d'arriver à l'heure.

## Boisson et nourriture

Aucun aliment ou boisson n'est toléré ailleurs que dans la salle à manger. L'Unité se réserve le droit de refuser de stocker de la nourriture et des boissons apportées par les visiteurs.

## Couvre-feu

Pour les personnes qui ont le droit de sortir sur le terrain de l'Institut ou en ville, le couvre-feu est à 21 h. Si vous devez rentrer après 21 h (sorties spéciales), il faut en discuter avec votre infirmier principal auparavant. Cette exception sera documentée dans le formulaire approprié.

## Coucher

L'heure du coucher est à 23 h. Une tenue vestimentaire appropriée est exigée.

## Fumer

La loi stipule qu'il est interdit de fumer à l'intérieur de l'Institut, ce qui inclut le Café Oasis et le Casse-croûte Dalse. Fumer est permis uniquement dans le fumoir de l'Unité (Salle A-3143).

Pour les personnes qui requièrent une gestion de leurs cigarettes, celles-ci sont distribuées de 7 h à 21 h, selon l'horaire affiché. Veuillez respecter cet horaire. L'autogestion de vos cigarettes est une décision qui sera prise en collaboration avec votre équipe traitante. Les allumettes et briquets DOIVENT être remis au personnel infirmier avant l'heure du coucher. Cette règle de sécurité est exigée par l'Institut.

La loi exige que, lorsque vous fumez à l'extérieur, vous soyez à au moins 9 mètres des édifices de l'Institut. Le fumoir est réservé aux patients du CPC 3 seulement. Les visiteurs et les membres du personnel n'ont pas accès au fumoir. Veuillez utiliser le fumoir uniquement pour fumer. Les boissons et la nourriture y sont interdites. Veuillez garder le fumoir propre et utiliser les cendriers qui sont à votre disposition.

## Argent

Votre argent peut être gardé dans un compte à la caisse de l'Institut Douglas, située dans le pavillon Perry (Salle E-1152). Vous travaillerez en collaboration avec votre intervenant primaire pour faire un budget à partir des fonds que vous avez de disponibles. Cela fait partie de votre plan de réhabilitation. Le but n'est pas de contrôler votre argent, mais plutôt de vous aider à apprendre à gérer votre argent efficacement. L'achat d'articles, autres que vos dépenses habituelles, doit être planifié en collaboration avec votre intervenant primaire ou un membre du « Core Team ».

## Mesures pour votre sécurité

Lors de votre admission, il vous sera demandé de porter un bracelet d'identification ou de vous faire prendre en photo afin que les membres du personnel puissent vous identifier en tout temps. Cette mesure vous permettra de recevoir les traitements appropriés (p. ex., médication) qui vous ont été prescrits. En cas d'urgence, nous nous réservons le droit de communiquer avec un membre de votre famille, ou un ami proche. Si la situation n'est pas urgente, nous respecterons votre décision concernant la communication avec votre famille ou vos proches.

# MAINTENIR LE CONTACT

## Horaire des visites

Du lundi au  
vendredi **De 10 h à 20 h**

Samedi et  
dimanche **De 10 h à 20 h**

Vous devez planifier les visites de votre famille et de vos amis en fonction des activités déjà prévues à votre horaire. Veuillez aviser vos visiteurs qu'ils doivent signaler leur présence au poste des infirmiers dès leur arrivée dans l'Unité (local A-3103). Le personnel se réserve le droit de demander à vos visiteurs de quitter l'Unité si les circonstances le justifient.

Après discussion avec votre infirmier, il est possible de faire des exceptions à cet horaire.

## Téléphone

Un téléphone est réservé aux patients et est disponible de 8 h à 21 h, 7 jours par semaine. Il est situé dans le petit local A-3101, face au poste des infirmiers. Il est possible de faire et de recevoir des appels. Le numéro de téléphone est le 514 761-6131, poste 3860. Les personnes qui désirent vous joindre doivent utiliser ce numéro et non celui du poste des infirmiers.

Les appels locaux sont gratuits. Si vous voulez faire un appel interurbain, des dispositions peuvent être prises avec votre intervenant primaire ou un membre du « Core Team ».

Les frais de vos appels interurbains seront débités de votre compte.

Vos appels doivent être brefs. N'oubliez pas que ce téléphone est le seul qui soit disponible pour tous les patients de l'Unité. Si vous répondez au téléphone, rendez service aux autres patients en les cherchant dans l'Unité pour les prévenir qu'ils ont un appel.



# R-E-S-P-E-C-T

Vivre dans un environnement comportant 31 patients ainsi que du personnel peut présenter certains défis. En appliquant le principe fondamental de « Ne fais pas aux autres ce que tu ne veux pas que l'on te fasse », cet environnement devient plus agréable pour tous. Par exemple, l'abus verbal et physique ne sera pas toléré. Nous vous demandons de respecter l'environnement physique de l'Unité en le gardant propre et intact.

Le Code d'éthique de l'Institut Douglas est affiché en face du poste des infirmiers. Ce document énonce les droits et responsabilités des patients ainsi que le code de conduite qui doit être respecté par le personnel. Un autre document, appelé Mesures restrictives et mesures exceptionnelles, est affiché à côté du Code d'éthique. Nous vous invitons à vous familiariser avec ces deux documents.

Pour de plus amples renseignements concernant vos droits et responsabilités, vous pouvez communiquer avec le Commissaire aux plaintes de l'Institut au 514 761-6131, poste 3287. Vous pouvez aussi joindre le Comité des bénéficiaires pour de l'information additionnelle, au 514 761-6131, poste 2273.

## Code de civilité au CPC 3

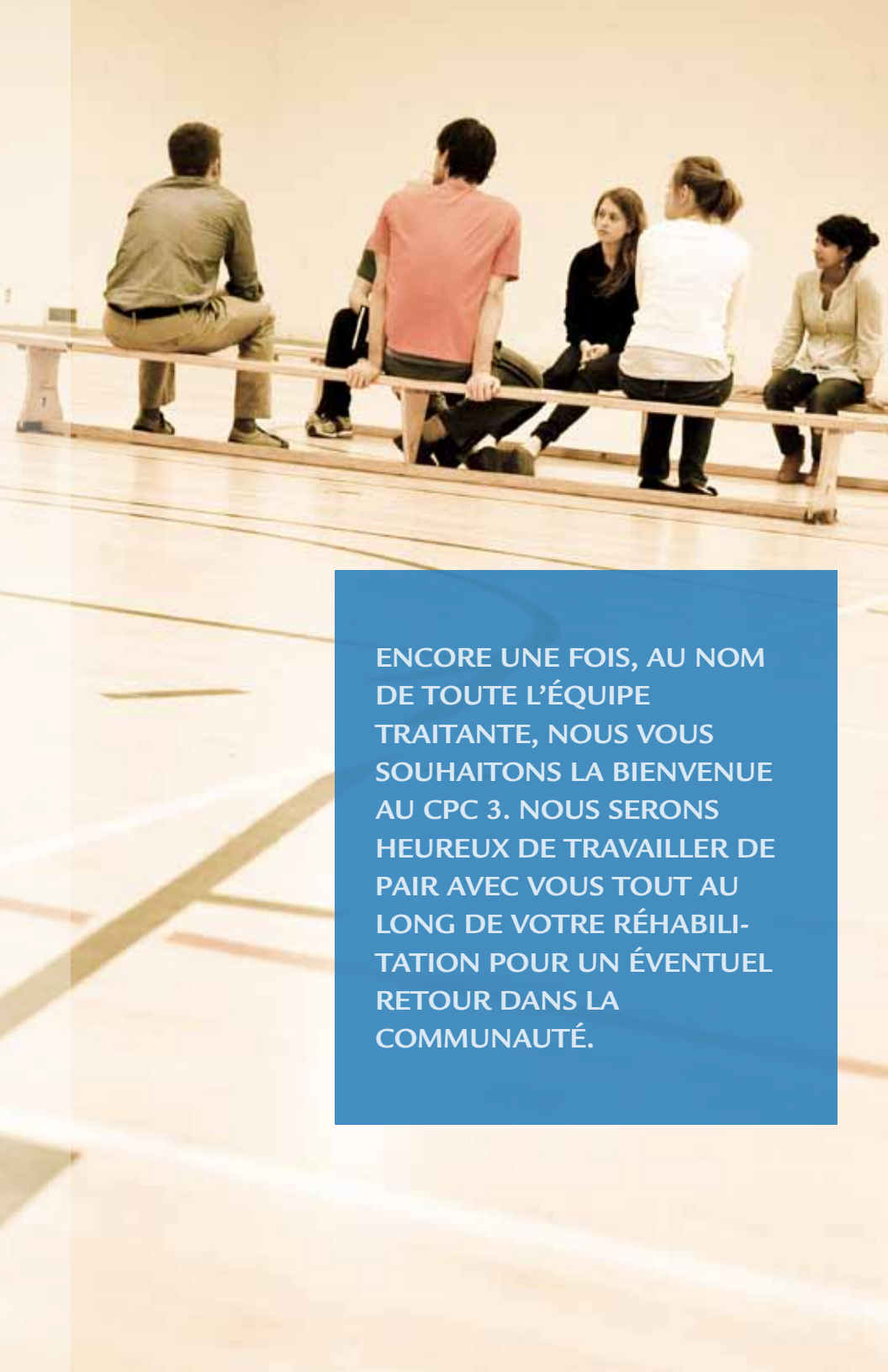
Nous n'acceptons pas le manque de :

- respect
- collaboration
- politesse
- courtoisie
- savoir-vivre

Le langage abusif, les gestes et les actions visant à dénigrer ou à blesser une autre personne ne sont pas tolérés.

## Gestion des vols, pertes ou bris des objets et des biens personnels des patients

L'Institut Douglas est une institution publique. Plusieurs personnes y circulent chaque jour. C'est pour cette raison que l'Institut demande aux patients, à leur famille et à leurs proches de remettre tout objet de valeur, argent ou vêtements dispendieux à une personne de confiance afin de protéger leurs biens de bris, de perte ou de vol. L'Institut n'assume aucune responsabilité dans le cas de bris, de perte ou de vol de biens personnels que le patient a en sa possession lors d'une visite dans l'un de nos édifices, ou qu'il choisit de conserver avec lui lors de son séjour à l'Institut.



ENCORE UNE FOIS, AU NOM DE TOUTE L'ÉQUIPE TRAITANTE, NOUS VOUS SOUHAITONS LA BIENVENUE AU CPC 3. NOUS SERONS HEUREUX DE TRAVAILLER DE PAIR AVEC VOUS TOUT AU LONG DE VOTRE RÉHABILITATION POUR UN ÉVENTUEL RETOUR DANS LA COMMUNAUTÉ.

